

2003-2004 – 9<sup>e</sup> séance du 02 juin 2004 ;  
*La perversion n'est plus ce qu'elle était.*

Jouissance *versus* désir (3/3)

Jacques Lacan souhaitait que la jouissance - il disait : le champ de la jouissance – fût appelé le champ lacanien. C'était au cours de son séminaire de 1969-1970, *L'envers de la psychanalyse*<sup>1</sup>.

Au début de son enseignement, et durant quand même un certain nombre d'années, Lacan, comme Freud, fait usage du terme de *jouissance*, là où Freud utilise les termes de *Lust* ou *Genuss* qui signifient et sont synonymes dans le langage courant de l'allemand de, **joie, plaisir**, certes, mais plus encore lorsqu'il s'agit du domaine sexuel : **plaisir extrême, extase, béatitude**, et surtout **volupté** quand il faut désigner la satisfaction sexuelle proprement dite.

Mais, à y regarder de plus près, Freud distingue. Il utilise le mot *Lust* pour viser le **plaisir, l'envie, le désir**. Néanmoins, lorsqu'il veut souligner le caractère, en quelque sorte excessif, dudit plaisir, il se met à utiliser le mot *Genuss*, connoté alors d'une pointe d'horreur, voire de jubilation, disons, morbide. Il s'agit ici, en français moderne, du terme qui lui est équivalent, celui de **jouissance**.

Si l'on examine l'œuvre freudienne, on peut y lire que Freud n'a pas conceptualisé la jouissance. Cependant, il faut préciser : s'il ne l'a pas conceptualisé, il en a néanmoins cerné le champ à partir du moment où il repère et conçoit un *Au-delà du principe de plaisir*, c'est-à-dire à partir du début des années 1920. Le champ de la jouissance se situe donc, pour Freud, c'est très net, au-delà du principe de plaisir, principe qui règle le fonctionnement de l'appareil psychique. Le champ qu'il circonscrit est le champ dans lequel se manifestent les phénomènes répétitifs intrinsèquement liés à la *pulsion de mort (Todestrieb)*. Le plaisir qui y est exprimé est un plaisir *dans* la douleur. Soit, une jouissance.

Lacan apportera une redéfinition de cette pulsion de mort freudienne comme étant une pulsation de jouissance, et une pulsation de jouissance qui insiste. Qui insiste où ? Qui insiste au moyen et dans la chaîne signifiante inconsciente. Lacan replace donc toute l'affaire de la jouissance au cœur même du champ et de la fonction de la parole et le langage.

Ainsi, il en découle que le plaisir et la jouissance sont à distinguer. Ils ne sont pas du même registre. Plus même : la jouissance a une caractéristique. Elle se manifeste toujours en excès par rapport au plaisir. Cet excès confine à la

---

<sup>1</sup> Jacques Lacan, *Le séminaire, Livre XVII, L'envers de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1991, p.91.

douleur. Comment faudrait-il dire au médecin que le patient, dans et de sa douleur, assez fréquemment, jouit ?! Incompréhensible pour le médecin. Tout au plus il accepte de croire que son patient fabule, exagère... mais qu'il jouisse... Ca alors !!

Si la jouissance excède le plaisir, en revanche, le plaisir est une barrière contre la jouissance. Mais le plaisir a bien du mal à faire barrière lorsque l'impératif du Surmoi se met en branle, qui dit au sujet : « jouis ! ». Ainsi, pourrait-on dire, la jouissance, c'est ce qui échappe au plaisir, c'est ce qui l'excède. Le plaisir, parfois donc, est excédé par la jouissance. C'est sans doute pour cela qu'il renonce assez souvent à lui-même, en tant que plaisir. Interroger là-dessus les obsessionnels, mais aussi bien quelques hystériques.

Lacan, ceci le caractérise, a une conception de l'inconscient qui excède la conception purement freudienne. Lacan a une conception de l'inconscient structuré, dit-il, *comme* un langage. « Comme » un langage, ça ne veut pas tout à fait dire « un langage ». Mais, Lacan rencontre aussi que le langage ne permet pas de tout dire. Il va donc se heurter à une difficulté. Celle d'arriver à rendre compte des manifestations de la jouissance qui, précisément, échappent au fonctionnement du principe de plaisir.

La question à lui posée peut s'énoncer ainsi : comment un sujet peut-il manier sa jouissance, si, par définition, l'accès à la jouissance lui est rendu impossible par la loi du plaisir, qui fait mur, et qu'en même temps cette jouissance lui est interdite par la Loi de la prohibition de l'inceste ?

Lacan va rencontrer au décours de son œuvre que « pas-tout est signifiant ». C'est d'ailleurs ce qui l'amène à introduire la notion de jouissance en tant que concept dans son enseignement.

C'est en 1959-1960, dans le séminaire *L'éthique de la psychanalyse*, qu'il introduit le terme de jouissance qu'il emprunte au discours juridique. Pourquoi au discours juridique ? Eh bien, il faut savoir que c'est l'essence même du droit que de répartir, de distribuer et de rétribuer la jouissance. Et Lacan n'y va pas de main morte. Il dit : *La sécurité de la jouissance des riches à l'époque propre où nous vivons se trouve, réfléchissez-y bien, très augmentée par ce que j'appelle la législation universelle du travail.*<sup>2</sup> Tout travailleur, j'espère, aura compris.

Lacan dira, un peu plus tard, dans le séminaire de 1966-1967, encore non publié par Miller, *La logique du fantasme*, à la séance du 7 juin 1967 : *Un retour au mot lui-même de jouissance est dès lors nécessaire. Ce que permet*

---

<sup>2</sup> Jacques Lacan, *Le séminaire, Livre VII, L'éthique de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1986, p.235.

*l'appréhension lexicale, c'est en effet de voir que l'emploi du terme varie d'un versant (celui de l'étymologie) qui indique la joie, à un versant qui indique la possession, et qui suppose que « jouir de » est autre chose que « jouir ». Ce qui s'exemplifie le mieux dans la jouissance d'un titre juridique ou boursier, puisque la jouissance d'un titre, c'est pouvoir le céder.*

Mais nous sommes ici ce soir tous savants pour savoir que la définition juridique de la jouissance dont parle Lacan, remonte par une filiation de type sémantique et étymologique relativement complexe, jusqu'à atteindre l'élaboration augustinienne dans ses textes *De moribus Ecclesiae Catholicae*, *De Diversis Quaestionibus* (la question 30), *De Doctrina Christiana* et *De Trinitate* - ce qui veut dire textes de Saint-Augustin, père de l'Eglise -.

Il s'agit de l'élaboration du couple de l'*uti* et du *frui*. L'usufruit, c'est le terme juridique qui réunit en un seul mot la différence qu'il y a de l'utile à la jouissance.

Saint Augustin distingue deux sortes d'amour. Un amour qui jouit (*frui*) de son objet, et un amour qui utilise (*uti*) cet objet comme moyen afin de parvenir à la jouissance d'autre chose.

Jouir (*frui*) est amour pour la chose elle-même en la situant comme le but absolu, alors qu'utiliser (*uti*) est aimer une chose et s'en servir pour parvenir à la jouissance d'un autre objet.

Mais le *frui* et l'*uti* sont dans un rapport plus complexe, car ils se combinent selon différentes modalités qui vont se ranger selon une échelle de valeurs :

*caritas* (l'amour qui est réservé à Dieu) jouit de Dieu en utilisant le monde. C'est un bon amour en tant qu'absolu qui fait un bon usage du monde ;

*cupiditas* (le désir sexuel en est partie prenante) jouit du monde en utilisant Dieu.

C'est un mauvais amour, car il fait un mauvais usage de Dieu.

Augustin fait donc la distinction entre une bonne et une mauvaise jouissance en référence à la loi divine. Sans recouvrir les définitions augustinienes dans le registre propre à la psychanalyse, Freud et Lacan font à partir de l'incidence de la Loi (celle de l'interdit de l'inceste) une distinction entre une jouissance nocive, néfaste (la jouissance incestueuse) et une jouissance satisfaisante, bonne pour le sujet.

La psychanalyse n'est pas le champ, la discipline ou le monde des choses, ni de l'être. La psychanalyse, c'est le monde du désir et de la jouissance, car c'est par leur biais que l'existence humaine prend son caractère de **tragique**.

Réfléchissez bien que sans le désir et la jouissance, la vie et la mort n'auraient aucun sens.

Le désir est lié à quoi ? Il est lié à la Loi de l'interdiction de l'inceste. Cette Loi, on peut la dire, pour la psychanalyse, consubstantielle aux lois du langage. Elle interdit la jouissance au sujet parlant. Grâce à cela, le sujet peut accéder à la parole et à son usage.

Mais, dans le même mouvement, la jouissance ne commence à être abordable pour nous, *parlêtres* - selon le terme de Lacan -, qu'à partir du moment où nous arrivons à en parler. Et, c'est précisément cela l'apport lacanien : d'en parler, d'y arriver à la faire passer dans et par la parole, ladite jouissance, eh bien, ça la modifie...

Prenant la suite de Freud, Lacan va se mettre à l'ouvrage afin de montrer comment s'articulent jouissance et langage, langage et jouissance. Lacan va démontrer tout au long de la deuxième partie de son enseignement que la jouissance - l'indicible, l'ineffable jouissance en tant que corporelle - procède, ...oui, oui, procède et s'anime de la langue. Rien de moins.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie que la jouissance, avec Lacan, c'est quelque chose qui va pouvoir être, partiellement en tout cas, cernée par le discours, puisque ladite jouissance ressortit désormais, avec cet infernal Lacan, d'une causalité signifiante.

Cette causalité signifiante de la jouissance est génératrice de quelques conséquences d'importance. Avec Lacan, le champ de la jouissance se diversifie, mais se complexifie aussi. Le champ du sujet va se trouver envahi par différentes modalités d'émergence de la fameuse jouissance qui, d'une, devient presque multiple. Quatre jouissances semblent constituer notre héritage lacanien aujourd'hui.

- La jouissance de *l'Autre*, que Lacan écrit (J(A)). Quel est ici cet Autre, grand A ? Cet Autre, on l'a vu déjà dans mon séminaire de cette année ou de l'année dernière, par exemple, c'est l'Autre en tant qu'il intervient par son corps propre. C'est le corps propre de l'Autre qui est impliqué dans cette première jouissance.
- La jouissance *phallique*, que Lacan écrit (J(φ)). Cette jouissance, c'est très clair, c'est peut-être même la plus claire, c'est la jouissance liée directement, chevillée même, au langage. C'est la jouissance du signifiant, des effets de sens du signifiant.

- La jouissance attenante à l'objet petit a, *cause du désir*, comme Lacan l'appelle dans la première partie de son œuvre. On sait que c'est l'opération signifiante qui produit cet objet petit a. Mais ce que l'on sait, en même temps, c'est que cet objet petit a échappe néanmoins à la prise de ladite opération. Il en reste un *reste*, précisément un reste de jouissance, un reste de l'opération de division subjective, que Lacan appelle ici objet petit a. Cette jouissance a le nom de l'objet petit a, le nom que Lacan lui donne dans la deuxième partie de son enseignement, celui de *plus-de-jouir*.

- Enfin, une quatrième jouissance est repérable, c'est la jouissance spécifiquement *féminine*. En quoi est-elle spécifiée plus qu'elle ne saurait être spécifique, puisque, tout aussi bien, Lacan laisse entendre que certains hommes, génétiquement, anatomiquement et physiologiquement « hommes » en tout cas, puissent aussi en être le siège, les mystiques par exemple ? Elle est spécifiée d'être située *au-delà* (*jenseits*) du phallus. Elle est située au-delà, mais une deuxième caractéristique la définit : c'est une jouissance que Lacan appelle *supplémentaire*. Pourquoi ? Réponse : parce que cette jouissance est hors procès de la signifiante, elle est bien au-delà du phallus, hors du règne du signifiant.

Il n'en reste pas moins vrai, mais à entendre sur un autre plan, plus général, le plan du sexuel de la différence sexuelle, que Lacan distingue les deux jouissances que sont la jouissance masculine et la jouissance féminine. Elles ne s'entrecroisent pas entre elles. Elles n'ont, en fait, à ses yeux, ou plutôt à ses oreilles, aucune commune mesure. C'est alors ici le sens où il faut entendre l'aphorisme lacanien du : « *il n'y a pas de rapport sexuel* ». Et, comme on l'a vu l'année dernière au cours du séminaire intitulé « Du sexe », ces différentes modalités de la jouissance conduiront Lacan à produire une nouvelle théorie de la jouissance sexuelle, centrée toujours sur une élaboration de la présence ou de l'absence ou encore de l'au-delà du phallus. Jusqu'à en faire « tableau ».

La théorie de la jouissance que Lacan introduit dans le champ, disons, freudien, est nouvelle. Elle a porté à conséquences pour les lacaniens, dans plusieurs secteurs. D'abord dans celui de la *praxis* analytique, c'est-à-dire la manière symbolique avec laquelle traiter du réel. Le distinguo lacanien des jouissances permet d'entendre la polyphonie de celles-ci, un peu mieux qu'avec Freud. Mais elle a eu aussi des répercussions sur les fins de cure concernant la constitution ( avec l'objet petit a) et la traversée du fantasme, la chute de l'objet petit a et l'effectuation, toujours plus délicate que prévue, du *transfert*. Des répercussions, donc, sur la question de la *castration*.

Des conséquences, encore, enfin, sur ce qu'il en serait, pour la psychanalyse, d'une *éthique*. D'une éthique qui ne tiendrait plus - c'est le moins qu'on puisse attendre pour une telle discipline, unique en son genre, ce qui ne l'apparente alors plus en rien à une science dite « humaine » -, qui ne tiendrait plus à des idéaux, mais à la jouissance. Une jouissance spécifique du sujet, dont le désir, nous y revenons, est corrélé à la Loi. Entendez, toujours, à la Loi de l'inceste qui fonde universellement nos sociétés, en les rendant possibles, sinon vivables... Vous savez quelle serait cette éthique de la psychanalyse pour Lacan. Il l'a appelée : *une éthique (non pas du Bien, ou des biens mais) du « Bien-dire »*. C'est-à-dire, en somme, du *désir*.

Du désir, parlons-en.

Pour désigner le désir, Freud utilise deux termes : *Wunsch* et *Lust*. *Wunsch*, cela signifie vœu ou souhait. *Lust*, on le traduit par envie et plaisir. Mais ces deux termes, en allemand, ne contiennent aucunement une notion de reconnaissance. Il y a pourtant un mot, en allemand, qui qualifie le désir en y incluant cette notion de reconnaissance qui lui est attenante. C'est un mot de la tradition philosophique. C'est un mot que Freud n'emploie pas, évite même. C'est le terme de *Begierde*.

Dans la théorie freudienne du rêve, *Wunsch* est le désir inconscient refoulé. Mais, dans le même temps, *Wunsch*, est aussi accomplissement de désir. Le désir n'est pas le besoin. Le besoin (la faim, la soif...), c'est assez clair ; Le désir, cela reste toujours un peu énigmatique. Le besoin peut trouver sa satisfaction – *Befriedigung*, en allemand -, dans un objet adéquat, la satisfaction du désir – *Wunschbefriedigung*, dans la langue de Freud -, est d'un tout autre registre. Comment tend à s'accomplir le désir inconscient (*Wunsch*) ? L'accomplissement se réalise dans la reproduction onirique ou fantasmatique des signes de perception au moyen desquels une expérience, dite de plaisir - *Lust*, en allemand -, ou dite de déplaisir - *Unlust*, en allemand -, a été mémorisée au sein même de l'appareil psychique, et sous quelles formes ? Sous la forme des traces mnésiques, comme le dit Freud, lesquelles, comme on le sait, constituent ledit appareil freudien. Accomplissement d'un désir, ce qui veut dire freudiennement, pas d'échappatoire de ce côté-là : accomplissement d'un désir **sexuel**. D'un désir, en tant que sexuel. La satisfaction du désir a toujours une valeur sexuelle, car le désir est toujours polarisé sexuellement. Et l'objet trouvé n'est toujours qu'un objet re-trouvé. Ainsi, le sexuel ne se réduit plus, avec Freud et sa théorie de la sexualité, au génital. Pas de sexologie freudienne !

Ce qui fait apparaître quoi ? Que la satisfaction du désir - *Wunschbefriedigung*, dans la langue de Freud -, est d'abord et avant toute chose, une satisfaction, soit **onirique**, soit **fantasmatique**, en tout cas, **subjective**. Elle vise au premier chef le langage, c'est-à-dire les mots et les jeux

sur les mots. Dans *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*<sup>3</sup>, l'inventeur de la psychanalyse montre bien que le travail du rêve se sert de tout le domaine des jeux de mots, mais aussi il montre pourquoi le plaisir procuré gît dans la dimension formelle du langage en tant que tel. Ce qui veut dire, encore, que cette satisfaction est parfaitement indépendante d'une quelconque réalisation effective dans ce qu'on appelle un plaisir d'organe qui, éventuellement pourrait/pourra l'accompagner, mais encore, indépendante de toute rencontre avec l'objet sexuel réel. Vous me direz que s'il est là, ça ne gêne rien non plus...

Hormis *Wunsch* et *Lust*, il y a un troisième terme qu'utilise Freud, c'est *Libido*, issu de l'emploi qu'en ont fait, d'abord les philosophes, puis, plus récemment, à l'époque de Freud, les sexologues. Libido était synonyme d'envie, de désir, d'aspiration, de volupté. Freud lui donne une nouvelle définition. C'est, pour Freud, une composante fondamentale de la sexualité. Ce terme a pour attrait supplémentaire de consonner avec le terme allemand *Liebe*, qui signifie à la fois désir et amour. Mais, il est difficile, chez lui, de trouver un sens univoque à ce concept. Il désigne, avec ce terme, tout aussi bien la convoitise que la luxure, bien qu'à chaque fois il garde en même temps son double sens de plaisir - *Lust* -, et de désir - *Wunsch* -.

Dans *Trois essais sur la théorie de la sexualité* de 1905, la libido est, tout à la fois quantitativement et qualitativement, une énergie qui désigne la manifestation dynamique de la pulsion sexuelle dans la vie psychique. Qu'est-ce à dire ? Freud a une formule très simple, il dit que la libido est au désir ce que la faim est à l'appétit. Ainsi, les pulsions sexuelles ont toujours à faire avec tout ce qui peut se saisir sous le terme de *Liebe*, de désir et d'amour, de *désiramour* dira Lacan.

Dans *Pour introduire le narcissisme* de 1914, puis dans sa *Métapsychologie* de 1915, Freud va circonscrire une opposition. La libido, liée aux pulsions sexuelles, s'oppose, et réciproquement, aux pulsions d'autoconservation du Moi. On est alors dans un dualisme pulsionnel où le Moi devient le « grand réservoir de la libido ». Freud distingue la libido du Moi, celle qui reste investie dans le Moi, de la libido d'objet, celle qui va à la conquête en investissant les objets. Mais elles peuvent alterner, se retourner, s'invertir, comme par exemple la libido du Moi, se réinvestissant en retour sur le Moi en libido narcissique... D'où un **narcissisme primaire**, - le Moi comme réserve libidinale -, à distinguer d'un **narcissisme secondaire** : le Moi comme instance psychique introduite dans son texte de 1923, *Le moi et le ça*, le ça devenant ainsi le réservoir des pulsions. A quoi il faut encore ajouter que la libido peut

---

<sup>3</sup> Sigmund Freud, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, (1905), Gallimard, 1970.

modifier ses investissements : elle peut changer d'**objet** et de **but**. Exemple : la **sublimation**, dans laquelle le sujet peut arriver à une satisfaction pulsionnelle sans refoulement, à condition... A condition que la pulsion soit détournée de son objet et de son but sexuel, au profit d'un investissement d'objets socialement valorisés : l'art, la littérature, les activités intellectuelles et scientifiques... la psychanalyse. La libido peut encore se diversifier en fonction de ses **sources** d'excitations, celles des zones **érogènes** du corps. C'est-à-dire que d'autres zones peuvent être érogénisées, voire le corps en son entier. C'est frappant, chez les femmes principalement, me semble-t-il. La libido, c'est quelque chose, en somme, de très mobile et très plastique : changement à vue, d'objets, de buts, et de sources...

Dans *Au-delà du principe de plaisir*, de 1920, on assiste à l'arrivée d'un troisième dualisme pulsionnel. C'est le couple pulsions de **mort**-pulsions de **vie** qui déboule. Les pulsions de mort, c'est **Thanatos**, c'est-à-dire les forces de déliaison de vie ; les pulsions de vie, c'est **Eros**, c'est-à-dire les forces de liaison de vie. Elles sont toutes ensemble nouées, tout en s'opposant : vie/mort, mort/vie. Mais Freud tiendra jusqu'au bout à ses termes de pulsion de mort et de pulsion de vie. Jamais Eros, par exemple, ne remplacera le terme de **Libido**.

Lacan, comme vous pouvez vous en douter, c'est très différent. Quoique...

Lacan ne va pas puiser à l'unique source freudienne du **Wunsch** pour construire sa théorie du désir. Il fait appel à une autre source, celle qu'avait sembler, méfiant des philosophes, récuser Freud. Celle de la **Begierde**, qui signifie appétit, tendance ou concupiscence qui sont des termes par lesquels s'exprime la relation de soi à la conscience. Où trouve-t-on cette signification de ce terme, sinon chez Hegel au niveau de l'un de ses textes majeurs, celui de *La phénoménologie de l'esprit*<sup>4</sup>, dans lequel on peut rencontrer cette notion majeure de *re-connaissance*. Ca peut se dire simplement ainsi : « Je me reconnais à partir d'un autre qui sert de support à mon désir, c'est-à-dire, que je le prends pour objet de mon désir en le niant comme conscience ».

C'est ainsi que Lacan, dans un premier temps, va définir le désir comme désir de reconnaissance, désir d'être reconnu par l'autre. En effet, quelle est la visée fondamentale, première du sujet, sinon celle de se faire reconnaître par l'autre dans la parole à lui adressée ? C'est un désir, ici, qui est reconnu par le désir de l'autre. Il se voit soumis aux lois de la parole qui sont : le **don**, la **reconnaissance**, l'**échange**, le **pacte** et l'**alliance**. Si le sujet reconnaît les lois de la parole qui légitime son désir, le sujet peut, dès lors, trouver à se réaliser dans la rencontre avec l'objet qu'il s'est choisi. Cette thèse, résumée ici, est

---

<sup>4</sup> G. Hegel, *La phénoménologie de l'esprit*, - *L'attitude de la lutte pour la reconnaissance*, livre 2, chapitre 2, Paris, Aubier, 1956.

parfaitement démontrée au niveau de son texte inaugural de 1953, *Fonction et champ de la parole et du langage*.<sup>5</sup>

Mais, dans un second temps, inauguré par son texte de 1958, *L'instance de la lettre dans l'inconscient*<sup>6</sup>, tout change : et sa définition du sujet, et sa définition du désir. Avant, le sujet n'est pris qu'au sens de la personne. Il peut alors trouver une sorte de complétude de son être au moyen de la parole dite pleine. Ainsi, il se réconcilie avec un désir en lui reconnu. Après, c'est bien différent. Le sujet est conçu et défini comme *divisé par le signifiant* et ses effets. C'est la distinction qui existe entre le sujet de *l'énoncé* (c'est-à-dire le sujet de la phrase, le sujet grammatical) et le sujet de *l'énonciation* (c'est-à-dire le sujet qui parle et prononce la phrase). *Le signifiant représente le sujet pour...un autre signifiant. Pas pour un autre sujet, précise bien Lacan. Une distinction* d'avec la personne est à ce moment-là bien définitivement établie. Le désir de ce sujet-là, divisé par le signifiant, est parfaitement soumis aux lois du langage, qui sont des lois essentiellement régies par le jeu de la *métaphore* et de la *métonymie*. L'interdiction de l'inceste, c'est la Loi du désir ; celle-ci étant, répétons-le, consubstantielle à ces lois du langage.

Le désir qui était, si l'on peut dire *de l'autre* (à écrire avec un petit a), devient dorénavant *de l'Autre* (à écrire avec un grand A). Le désir est impossible à dire, pourquoi ? Réponse : parce qu'il se loge, c'est son logis, en même temps que son logement, parce qu'il se loge dans la métonymie de la chaîne signifiante. La métonymie de la chaîne signifiante, c'est très facile à comprendre, c'est le procédé par lequel un concept est exprimé au moyen, tout simplement, d'un autre, mais précision, d'un autre qui lui est relié par une relation nécessaire. Ça pose un problème, parce que ce désir, ainsi logé, le sujet ne peut plus le reconnaître. Il faut le lui **interpréter**, afin qu'il puisse, lui, le **nommer**. Ainsi, à partir de ses représentations langagières, le désir est porté à l'existence au moyen de la parole. La tâche du sujet en analyse est de repérer les signifiants qui le déterminent. Par ce seul moyen, Ô combien plus radical que ne le croit un vain peuple de *non-dupes*, le sujet pourra changer le cours de son histoire.

A l'instar de Freud, mais à sa manière, Lacan montre que la réalisation du désir est complètement liée à sa re-présentation signifiante. Ainsi, l'on peut dire que le premier objet du désir, la mère, l'Autre, est le signifiant de sa reconnaissance. Ça pose un sacré problème. Car plus le sujet s'avance dans les voies de la réalisation de son désir, plus il prend en pleine face les effets de ce que Lacan a appelé sa *destitution subjective* et le *morcellement de ses objets*.

---

<sup>5</sup> Jacques Lacan, *Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse*, in *Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, p.237.

<sup>6</sup> Jacques Lacan, *L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud*, in *Ecrits*, Seuil, 1966, p.493.

Qu'est-ce à dire ? La destitution subjective, c'est le *fading*, l'évanouissement du sujet. Il s'efface ledit sujet, il disparaît où ? Eh bien il disparaît *sous le signifiant* qui le détermine, le représente, alors même que le désir, lui, se réalise par l'avènement, justement, du signifiant. On dit, avec Lacan, que le sujet doit disparaître pour advenir à l'« être » de son désir. Vous remarquerez, en ce sens, que le désir est toujours, in fine, désir de mort, puisque le signifiant qui l'amarre comporte toujours un effet de **mortification** pour le sujet.

Ainsi, comme l'avait déjà remarqué Freud, Lacan confirme que, dans l'accomplissement du désir, il s'agit d'une satisfaction de l'« être » par définition *insatiable*. Il ne s'agit nullement d'une satiété du désir au moyen de la rencontre avec un objet qui pourrait l'assouvir. Le désir, c'est quelque chose qui rate. Et l'acte désirant est toujours à renouveler. C'est épuisant et sans espoir. Mais cet acte est cependant porteur d'un désir nouveau, renouvelé, conquis sur ce que Lacan appelle le *non-réalisé*, c'est-à-dire, pour lui, ce qui est la définition même de ce qui insiste dans l'inconscient. Lacan est donc cet énergumène qui a corréler le désir inconscient insistant à la chaîne signifiante. Ainsi, cette opération lui permet de résoudre l'énigme du désir indestructible – *Wunsch* -, ce fameux désir dont Freud nous entretient à la dernière ligne de *L'interprétation des rêves*. Le désir, c'est donc, on l'aura compris, quelque chose qui est, pour Lacan, enchaîné au signifiant. Mais comment alors est-il articulé au sexuel ? Pour Freud, c'était simple, puisque, pour lui, le désir est par définition sexuel. Lacan va devoir corréler le désir au sexuel. Pour ce faire, il lui attribue un objet qui est conforme à sa structure métonymique, c'est le *phallus* métonymique, le phallus signifié en tant qu'il manque à la mère. Le texte de référence est ici, dans les *Ecrits*, *La signification du phallus*.<sup>7</sup> Signification à laquelle je ne peux que vous renvoyer.

Nous en resterons là pour cette année, à ce retour sur la signification incontournable pour l'humain du *phallus*, comme corrélation du désir au sexuel, nécessaire à la théorie lacanienne du désir. C'est parce que le désir ça rate, ça rate l'objet, perdu pour toujours, que par la question de la jouissance on cherche à y suppléer. La société d'aujourd'hui, la culture, la civilisation même, s'essayeront à nous persuader que la jouissance, c'est ce qui aurait pour nous la solution à l'échec du désir. On aura vu, je crois, cette année que non. C'est même tout le contraire. Quel sera l'avenir de cette nouvelle illusion de la jouissance sans entrave, de la jouissance à tout crin, personne ce soir ne pourrait le dire ? Nous aurons seulement à le vivre, pour le meilleur, comme pour le pire. Heureusement, comme dit le proverbe, « le pire n'est jamais sûr » !

Je vous remercie.

---

<sup>7</sup> Jacques Lacan, *La signification du phallus*, in *Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, p.685.